

Annexe 4 :

Commentaires finaux des membres du Comité d'Observateurs

- Osmane SY, Président du Comité d'Observateur de l'ECID, Centre d'expertises politiques et institutionnelles en Afrique (CEPIA).
- Mouhammadou TRAORE, point focal du Protocole Biosecurité, Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, Mali.
- Danielle BUTSCHI, experte indépendante et collaboratrice externe auprès du Centre d'évaluation des choix technologiques TA-SWISS, Suisse

Quelques impressions sur ce que j'ai observé à ECID à Sikasso

Ousmane SY membre du comité des observateurs

Je ne peux donner que des impressions partielles, donc incomplètes. Je suis arrivé à Sikasso deux jours après le démarrage et suis parti un jour avant la clôture de l'Espace Communautaire d'Interpellation Démocratique (ECID) sur les OGM.

A Sikasso, j'ai écouté pendant une première journée les exposés des témoins-experts, les questions et les interventions des différentes catégories de producteurs et j'ai suivi pendant la deuxième journée les travaux des commissions qui regroupaient les types de producteurs présents avec l'appui des facilitatrices et des facilitateurs.

Pendant la phase préparatoire, j'ai été associé à deux conférences téléphoniques pour des échanges d'informations et de réponses aux questions que les membres du comité d'observateurs ont posé à l'équipe de pilotage de l'ECID. Il faut néanmoins signaler que les membres du comité d'observateurs n'ont à aucun moment pu se retrouver en totalité soit au téléphone soit à Sikasso.

Mes remarques et observations sur ce que j'ai observé au cours de l'exercice sont :

- la préparation et l'encadrement technique de l'exercice ont été à mon avis neutres, équilibrés et menés de manière professionnelle par l'équipe de pilotage.
- Il y a eu une saine confrontation de points de vue des différents protagonistes et le respect de l'opinion de l'autre,
- un débat libre et responsable sur une question de choix stratégique pour l'avenir de agriculture malienne s'est déroulé,
- les acteurs en présence se sont fait une opinion et se sont donné les moyens de porter un jugement sur un choix de politique publique
- il y a eu une confrontation de points de vue dans le respect de la différence et de la position de l'autre.
- les débats sur les choix politiques majeurs ont été conduits jusqu'à maintenant au Mali sous le leadership et sur la convocation de l'Etat. En ce sens l'ECID est une première. Le fait que se soit l'Assemblée Régionale de Sikasso et les organisations des producteurs avec leurs partenaires qui aient pris l'initiative d'un tel exercice, est une excellente chose pour l'avenir. La réussite de l'exercice prouve que les collectivités décentralisées et les organisations de producteurs sont capables d'être des parties prenantes dans les décisions sur la conduite des politiques publiques.

Cependant je m'interroge sur l'objectivité des avis qui sortent d'un tel exercice qui met en présence des militants (anti ou pro) OGM, des chercheurs et des producteurs. Ce que j'ai personnellement retenu et qui me paraît important pour l'avenir c'est moins que l'on soit pour ou contre les OGM, que les arguments qui ont été donnés de part et d'autre pour défendre les positions de chaque groupe. La réussite de l'ECID a été à mon avis que chaque partie a pu donner sa position et à écouter celle des autres.

J'ai enfin noté que le leadership dans la conduite de l'exercice était beaucoup plus du côté des partenaires d'appui que des organisations régionales qui sont sensées en être les commanditaires.

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE

REPUBLIQUE DU MALI

L'ASSAINISSEMENT

Un Peuple - Un But - Une Foi

*SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT
DU CADRE INSTITUTIONNEL DE LA GESTION
DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES
(STP/CIGQE)*



Compte Rendu de mission
ESPACE CITOYEN D'INTERPELLATION DEMOCRATIQUE (ECIB)
SUR LES ORGANISMES GENETIQUEMENT MODIFIES (OGM) et
L'AVENIR DE L'AGRICULTURE AU MALI (Sikasso)

Du 25 au 29 janvier 2006

1. Introduction

Du 25 au 29 janvier 2006, s'est tenu à Sikasso le forum sur « **l'Espace Citoyen d'Interpellation Démocratique (ECIB) sur les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) en relation avec l'avenir de l'agriculture au Mali** ».

La rencontre était organisée par l'Assemblée Régionale de Sikasso avec l'appui conceptuel et méthodologique du Réseau Interdisciplinaire Biosécurité (RIBios) de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement de Genève et de l'International Institute for Environment and Development (IIED) de Londres, sur financement de la coopération Suisse (DDC) et de la coopération hollandaise (DGIS).

Depuis juin 2005, un Comité de Pilotage de 15 membres a été mis en place et chargé de mener à bien l'organisation de l'ECIB). Il es ait de même d'un Comité d'Observatoire de 08 personnes pour accompagner l'évènement et s'assurer en particulier de la transparence de l'ensemble du processus. Les producteurs de coton au nombre de 45 en provenance des différents cercles de la région étaient également conviés à cette rencontre.

Les objectifs visés par l'ECIB étaient entre autres de :

- permettre à des producteurs et productrices de la région de mieux comprendre ce que sont exactement les OGM ainsi que les risques et les avantages qu'ils comportent ;
- confronter le point de vue et d'interpeller les témoins experts favorables et défavorables aux OGM ;
- formuler des recommandations sur les dispositions à adopter par rapport aux OGM en relation avec l'avenir de l'agriculture au Mali.

Les 45 producteurs de coton ont été choisis en fonction de la typologie des exploitations existantes dans la zone CMDT. Il s'agit de :

- Exploitation de type A, paysan motorisé disposant d'un équipement complet avec 2 paires de bœufs de labour ;
- Exploitation de type B, paysan disposant d'un équipement complet avec une paire de bœufs ;
- Exploitation de type C, paysan disposant d'une partie des équipements ;
- Exploitation de type D, paysan manuel ne disposant pas d'équipements mécanique ;
- Le groupe de femmes productrices de tous genres.

Quant à l'atelier, il a été animé par 14 experts en provenance de l'Afrique du Sud, du Bénin, du Burkina Faso, de la France, de l'Inde, du Mali et de la Suisse. Les présentations étaient composées de pro OGMs et d'anti OGMs.

2. Programme de l'atelier

Pendant 04 jours, les experts venant de différents pays (Afrique du Sud, Inde, Suisse, du Mali, du Bénin, du Burkina Faso, de France, et du Sénégal) ont présenté leurs points de vue sur les OGMs.

2-1. Thèmes du programme de l'ECID

Les documents présentés aux participants de l'ECID ont porté entre autres sur les sujets suivants:

- La culture du coton Bt en Afrique du Sud, ses avantages et ses inconvénients : présenté par TJ BUTHELEZI, Agriculteur Sud Africain ;
- La culture du coton Bt en Inde, ses avantages et ses inconvénients : présenté par PV SATHEESH et Mme MANJULA, Agriculteurs Indiens ;
- Les risques et les incertitudes scientifiques liés à l'utilisation des plantes OGM : présenté par PIA MALNOE du Centre de Recherche Agronomique Agroscope Changins, Suisse ;
- Enjeux commerciaux liés à la culture du coton au niveau international, notamment la question des subventions états-uniennes et européennes: présenté par Mamadou GOITA de la Coalition pour la protection du patrimoine génétique du Mali ;
- Quelles seraient les conséquences de la culture du coton Bt en Afrique de l'Ouest dans un tel contexte économique : présenté par Mamadou GOITA de la Coalition pour la protection du patrimoine génétique du Mali ;
- Les problèmes que posent les droits de propriété intellectuelle (brevet en particulier) pour une agriculture paysanne : présenté par Jeanne ZOUNDJEKPON du Bénin ;
- La position de la recherche malienne sur les OGM ;
- Les projets de recherche envisagés sur le coton Bt ;
- Etat actuel des négociations avec Syngenta et Monsanto concernant l'utilisation des gènes Bt dans le coton au Mali et ce que veut obtenir le pays dans ce domaine : présenté par Siaka DEMBELE de l'Institut d'Economie Rurale du Mali ;
- La position de l'UNPCB concernant les cultures OGM en général et de la culture du coton Bt en particulier ;
- Point de vue plus général sur les solutions pour sortir de la crise que connaît la filière coton : présenté par Athanase YARA, Ingénieur agronome à l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso ;
- Les aspects stratégiques et politiques du développement du coton Bt pour le Burkina Faso : présenté par Seydou TRAORE, responsable des productions à l'INERA du Burkina Faso ;

- Présentation des résultats de la consultation sur la loi d'Orientation Agricole au Mali : présenté par Ibrahima COULIBALY de la CNOP, Mali ;
- La position des paysans concernant les OGM durant cette consultation : présenté par Ibrahima COULIBALY de la CNOP, Mali ;
- Dispositif de recherche sur le coton Bt au Burkina Faso ainsi que les résultats des essais de ce coton en plein champ : présenté par Oula TRAORE, chef du programme coton, INERA, Burkina Faso ;
- Regard critique par rapport aux expérimentations de coton Bt au Burkina Faso : présenté par Bali NIBIE, du Burkina Faso ;
- Les conséquences de l'industrialisation de l'agriculture en France ;
- Les possibilités de développer des alternatives aux brevets et aux droits d'obteneurs dans la conservation et la production de semences : exemple de la France et du réseau semences paysannes, présenté par Guy KASTELER, du réseau semences paysannes de France ;
- La filière coton Bio/équitable et les possibilités qu'elle offre en tant qu'alternative à la filière traditionnelle du coton ;
- Quelles sont les incompatibilités entre la culture Bio et culture OGM : présenté par Sidi N'GUIRO, du Mouvement Biologique du Mali ;
- Techniques culturales alternatives de lutte contre les ravageurs, approches agro - écologiques et champ -école paysan : présenté par Hama GARBA, FAO du Sénégal.

2-2 Les Attentes du Point Focal Biosécurité

En qualité d'observateur dans le jury mis en place, les objectifs suivants étaient attendus :

- Observer journalièrement le déroulement des travaux ;
- Faire des observations au Comité d'organisation à la fin de chaque journée ;
- S'assurer de la pertinence de la démarche adoptée en vue permettre une participation effective et démocratique des participants aux débats ;
- Formuler des recommandations pertinentes à l'intention du MEA pour une orientation de la politique gouvernementale dans le domaine de la biotechnologie moderne.

2.3 Constats et observations

De façon générale, on peut dire que l'organisation de l'ECID a été une réussite totale à tout point de vue, non seulement au niveau de la représentativité des différents groupes de producteurs, mais également au niveau de la logistique (conditions de travail, d'accueil).

Parmi les points forts, on peut citer entre autres :

- L'envoi des correspondances avec toutes les informations nécessaires relatives à l'organisation générale à tous les membres du jury avant l'ECD ;
- La grande disponibilité des membres du Comité d'organisation et de pilotage durant l'ECD ;
- La définition des modalités de fonctionnement de l'ECD dès le début des travaux ;
- L'invitation à l'ECD des experts témoins ayant des points de vue souvent totalement divergents sur la question d'OGM ;
- La pertinence des thèmes présentés par les experts témoins invités pour permettre aux producteurs hommes et femmes d'avoir des informations contradictoires sur les OGM ;
- Les niveaux élevés des débats entre les experts témoins et les productrices et producteurs ;
- La traduction simultanée en langue bamanan et anglais des travaux pour la pleine participation des productrices et producteurs et experts anglophones au débats et discussions ;

- Les synthèses journalières entre les comités d'organisation, et de pilotage avec le comité d'observateurs ;
- Le grand intérêt manifeste des participants producteurs agricoles pour les thèmes présentés ;
- La composition des commissions de travail composée des différentes catégories de producteurs :
 - Producteurs de type A (paysans bien équipé),
 - Producteurs de type B (paysans moyennement équipés),
 - Producteurs de type C et D (paysans faiblement équipés et non équipés),
 - Productrices de types A, B, C, et D (composées de paysannes de tous les catégories).
- La liberté d'expression des commissions de travail d'interpeller à tout moment les experts témoins pour donner des éclaircissements et des éléments de réponses sur leur communication ;
- La neutralité des modérateurs au sein des commissions de travail ;
- La liberté accordée aux commissions pour adopter une démarche de travail ;
- La présentation des résultats des travaux des commissions en plénière en langues bamanan et français pour la validation ;
- La couverture médiatique de l'évènement et de tout le processus du début jusqu'à la fin et sa diffusion directe sur une radio locale de Sikasso ;
- Un présidium compétent qui est parvenu à maîtriser le cours des débats durant tout l'espace ;
- Enfin la bonne prestation des traducteurs qui avaient le lourd mandat de permettre une meilleure compréhension des thèmes.

Cependant, comme toute œuvre humaine, nous avons aussi relevé quelques points faibles comme entre autres :

- La traduction de certains concepts en bamanan a créé souvent quelques tensions au cours des débats, mais sans dérouter de l'objectif final ;
- Les polémiques entre anti et pro – OGM aussi ont failli souvent dénaturer le cours des discussions n'eût été l'intervention du présidium ;
- Le manque de team ming, car les exposés de certains experts étaient aussi trop longs ;
- La limitation du nombre de questions par type de producteur a souvent empêché les participants à poser des questions sur lesquelles ils tenaient à obtenir des éléments de réponse ;
- Les experts témoins ont souvent donné des informations sans pour autant fournir la source.

3. Conclusion et recommandations

Je tiens personnellement à adresser mes vifs remerciements à l'Assemblée Régionale de Sikasso d'avoir eu cette bonne initiative en organisant un espace d'interpellation sur les OGM combien important pour l'avenir de l'agriculture malienne. Il en a été de même du comité d'organisation, du Réseau Interdisciplinaire Biosécurité (RIBios) de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement de Genève, de l'International Institute for Environment and Development (IIED) de Londres et de la coopération hollandaise (DGIS) à travers leur appui financier qui n'ont ménagé aucun effort pour mettre tous les invités dans des conditions

idéales de travail pour accomplir leur mission. Le débat démocratique instauré au cours de ces journées a permis de recueillir l'avis des productrices et producteurs toutes catégories confondues sur l'utilisation à court, moyens et long terme des OGM au Mali. Il est apparu clairement dans la conclusion des travaux, que les différents acteurs de la production agricole dans la région de Sikasso, ne sont pas pour l'introduction des cultures transgéniques au Mali. Ils ne sont pas les seuls, dans cette dynamique, car la société civile a également les mêmes réactions face à l'utilisation des semences et produits OGM au Mali.

Bamako, le 02 mars 2005

Mouhamadou TRAORE

Point Focal/Biosécurité au STP/CIGQE

Cher comité d'observateur, chère Barbara, cher Michel,

Tout d'abord, je tiens à remercier le comité exécutif de l'ECID pour l'opportunité unique qui m'a été donnée de suivre de l'intérieur les débats qui se sont tenus à Sikasso les 25 et 29 janvier passé. J'ai été impressionnée tant par l'organisation de l'ECID que par son contenu. En tant qu'observatrice, j'avais le beau rôle: mettre le doigt sur les problèmes... et laisser les autres trouver une solution. Et ce rôle a été facilité par le fait que les organisateurs étaient ouverts à mes critiques et celles de mes collègues observateurs. Merci et félicitations aux organisateurs.

Vous trouverez en annexe à ce message un document réunissant quelques remarques relatives à l'organisation et au déroulement de l'ECID. Ces remarques ont pour objectif d'alimenter la réflexion des organisateurs au moment où ils envisagent la mise sur pied d'un deuxième ECID. Elles n'ont donc aucunement pour objectif de remettre en question l'ECID de Sikasso, que je considère comme un succès.

Avec mes meilleurs messages

Danielle Bütschi

Commentaires sur le déroulement de l'Espace Citoyen d'Interpellation Démocratique (ECID) sur les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et l'Avenir de l'Agriculture au Mali, Sikasso, 25-29 janvier 2006.

Danielle Bütschi Häberlin, Comité d'observateurs

Genève, le 16 février 2006

Ce document présente quelques commentaires généraux sur l'ECID sur les OGM et l'Avenir de l'agriculture au Mali, qui s'est tenu à Sikasso du 25 au 29 janvier 2006. Pendant l'ECID, j'ai pu, en tant qu'observatrice, faire part de plusieurs commentaires aux organisateurs « à chaud ». Il me semble important, une fois l'ECID terminé, d'également vous livrer mes réflexions issues d'une évaluation globale et « à tête reposée » du processus. Les commentaires et critiques proposés ici devraient pouvoir alimenter les réflexions des organisateurs pour de futures plateformes de dialogue autour des OGM. J'ai tenté de structurer mes commentaires et critiques par problématiques. L'ordre dans lequel les problématiques sont présentées ne révèle aucune priorité ou importance.

2. Commentaires généraux

Tout au long de l'ECID, j'ai été frappée par le sérieux et l'engagement de tous les intervenants du processus : organisateurs, médiateurs/interprètes, témoins-experts et participants-producteurs partageaient tous le souci de faire de cet événement un succès. Ce climat de travail était le témoin d'une excellente préparation de l'ECID : pendant les mois précédents l'ECID, les organisateurs ont non seulement réussi à régler les problèmes d'organisation inhérent à ce type de projet, mais ils ont également fourni les conditions pour que les divers acteurs concernés puissent s'approprier le processus.

La mission première des observateurs était de veiller à ce que l'ECID se déroule de manière équilibrée, à savoir que les « pour » et les « contre » puissent s'exprimer de manière égale, notamment au moment des auditions des témoins-experts. D'un point de vue quantitatif, cet équilibre a été parfaitement atteint. Cependant, l'équilibre dépend également de notions plus qualitatives, liées au contenu des exposés et à la manière dont ceux-ci se sont déroulés. J'ai ainsi pu constater que le type d'argumentation utilisée par les experts « pour » et ceux « contre » était de natures diverses. Les « pour » ont principalement utilisé une argumentation scientifique, alors que les « contre » s'inscrivaient davantage dans le registre des émotions. Ceci a provoqué quelques distorsions, certains arguments étant de nature à davantage frapper les esprits que d'autres. Cette situation est inhérente au débat sur les OGM et il ne s'agit pas d'exclure un certain type d'argumentation au motif que seuls les faits scientifiques seraient valides. Néanmoins, je pense que les distorsions auraient pu être réduites si le format de l'ECID avait ouvert un espace de dialogue et de confrontation entre les témoins-experts. Les scientifiques auraient ainsi pu répondre aux arguments émotionnels des experts opposés aux OGM (et peut-être les relativiser), et vice-versa. J'y reviendrai plus loin (voir ci-dessous, point 4).

3. Sélection des participants-producteurs

J'ai pu constater que la plupart des participants-producteurs ont, dans leur communauté, une fonction particulière : chef de village, conseiller municipal, présidente d'association de femmes, etc. Est-ce une bonne ou une mauvaise chose ? Aurait-on dû privilégier de « simples agriculteurs » ? Je ne pense pas qu'il existe de réponse unique à cette question. A chaque contexte sa réponse. Et dans le cas présent, j'aurais tendance à croire qu'il était positif d'avoir des participants jouissant d'un certain statut dans leur communauté : ils seront écoutés à leur retour de l'ECID et participeront ainsi à la diffusion des résultats.

Ceci étant dit, il me semble important que le processus de sélection se fasse en toute transparence. Ainsi, aurait-il été souhaitable que les participants déclarent, au moment de leur inscription, leur(s) fonction(s) au sein de leur communauté. Je ne pense pas, en revanche, que de telles informations, si elles avaient été connues, auraient dû être utilisées comme critère de sélection. A ce propos, lors de l'organisation des PubliForums en Suisse, nous demandons également aux personnes qui s'inscrivent si elles ont des activités politiques ou une profession en relation avec le thème de discussion. Nous

n'utilisons pas cette information comme critère de sélection. Néanmoins, il nous est arrivé de ne pas retenir une personne dont l'activité politique ou professionnelle risquait de provoquer des distorsions au sein du panel de citoyens (par exemple, nous n'avons pas retenu l'inscription d'un ancien élu fédéral).

4. Auditions des témoins-experts

D'un point de vue organisationnel, les traductions ont passablement alourdi les auditions des témoins-experts. Les choses étaient particulièrement difficiles lors des exposés en anglais (voire en dialecte indien), au vu du nombre de traductions à assurer. Dans l'éventualité d'un nouvel ECID qui serait organisé au Mali ou ailleurs en Afrique, plusieurs solutions devraient être envisagées :

- Traduction simultanée, avec écouteurs : cette solution a l'avantage de limiter les pertes de temps liées à la traduction. Mais elle implique de faire recours à des interprètes professionnels à l'aise avec ce genre de méthode et demande une installation technique complexe. Le tout, bien sûr, occasionne d'importants coûts.
- Se limiter à deux langues de travail (par exemple français et bambara). Eviter les exposés en anglais (qu'il faut ensuite traduire en français, puis en bambara) et bannir les exposés dans une quatrième langue (qu'il faut ensuite traduire en anglais, puis en français, puis en bambara).

J'ai parfois eu l'impression que les témoins-experts n'avaient pas vraiment été informés sur les « règles du jeu ». Ce n'est par exemple que le deuxième jour que la règle consistant à ne pas attaquer les exposés des intervenants précédents a été annoncée. Il aurait été souhaitable d'avoir au préalable un document écrit fixant aux témoins-experts les règles du jeu.

Les auditions des témoins-experts a consisté en une succession d'exposés, indépendants les uns des autres. Il a manqué des moments de « mise en commun », où les experts auraient pu se répondre les uns aux autres. De tels moments auraient également permis à certains experts de corriger des faits énoncés par leurs collègues qu'ils auraient jugé inexacts, ou de mettre en évidence d'autres opinions. Ainsi, dans l'éventualité d'un nouvel ECID, peut-être serait-il souhaitable d'avoir, à la fin de chaque journée (ou demi journée), une heure de discussion où tous les experts de la journée pourraient répondre ensemble aux questions des participants. Le but ne serait pas que chaque expert réponde à chaque question de chaque participant, mais que chaque expert ait la possibilité de donner sa version ou son opinion si la réponse de son collègue ne lui paraît pas appropriée. Donner la possibilité aux experts de se répondre les uns aux autres est essentiel si on veut éviter que des discours soient pris comme argent comptant. Au moment de la présentation des recommandations du panel de producteurs, on a en effet pu constater que les participants ont été induits en erreur par certains arguments des témoins-experts. Ce type de glissement aurait certainement pu être évité si on avait donné la possibilité aux autres témoins-experts de s'exprimer sur le sujet.

5. Modération

La modération d'un ECID repose sur un subtil équilibre entre laissez-faire et intervention. Lors des séances plénières, cet équilibre a été parfaitement réalisé. Dans les commissions, cependant, on aurait pu s'attendre à davantage d'intervention, notamment pour éviter que les conclusions et recommandations des producteurs ne contiennent des erreurs factuelles. Je suis convaincue que ces erreurs n'affectent en rien la teneur des recommandations du panel de producteurs. Mais elles peuvent constituer un élément sur lequel s'appuieront celles et ceux qui souhaiteraient décrédibiliser l'ECID.

L'équilibre entre laissez-faire et intervention a parfois aussi été mis en danger par le statut même des modérateurs. Le fait d'être reconnu par les participants (ou les autres modérateurs) comme une personnalité méritant le respect peut biaiser le processus : le modérateur se transforme rapidement en expert, et cela même s'il fait tout pour l'éviter.

6. ECID bis ?

En guise de conclusion, j'aimerais encore faire une remarque générale en vue de l'éventuelle organisation d'un ECID numéro 2, au Mali ou ailleurs en Afrique.

Il est important que chaque processus soit pensé à part entière, du début à la fin. Dans le cas d'un nouvel ECID, il s'agira ainsi de tout repenser dès le début, sans a priori. Appliquer un « copier-coller » de l'ECID no1 permettra peut-être gagner du temps, mais ceci risque de se faire au détriment de l'appropriation du processus par les acteurs concernés. Comme je l'ai évoqué plus haut, le succès de l'ECID de Sikasso a résidé en grande partie dans l'appropriation du processus par les acteurs locaux, régionaux et nationaux. Et cela prend du temps.

Je tiens encore à remercier les organisateurs pour m'avoir donné la possibilité de suivre l'ECID sur les OGM. C'était une expérience unique, qui m'a apporté beaucoup tant au plan humain qu'intellectuel. J'espère que les résultats de cet ECID recevront un large écho dans le pays et la région, et que d'autres ECID pourront bientôt être organisés dans la sous-région.